FICHE 8 –ETAT DES LIEUX DE LA FILIERE OVINS BIO

Par Commission Bio Interbev, décembre 2018

Le marché de la viande d'agneau bio a progressé en 2017 vs 2016, avec des tonnages équivalent carcasse de + 12% en ovins bio, avec un nouveau retrait en brebis. Les filières ovines biologiques sont bien organisées, avec des groupements de producteurs qui drainent plus de 70% des volumes d'agneaux bio abattus au national (hors la vente directe). La distribution des viandes d'ovins bio reste diversifiée, de la grande et moyenne surface à la boucherie artisanale, en passant par la restauration collective et les magasins spécialisés. Une part importante des ovins bio est toujours valorisée en vente directe.

Les opérateurs ont toujours du mal à faire coïncider sorties et besoins du marché, avec une amélioration sensible dans la période de fort besoin à Pâques, du fait des efforts des abatteurs, en partenariat avec la production.

A partir des données de l'Agence BIO, de la Commission Bio Interbev et des données collectées dans le cadre de l'observatoire du Casdar agneauxbio jusqu'à mi-2016, cette fiche décrit l'état de la production d'ovins viande bio en France : du nombre d'exploitations aux cheptels de brebis en passant par le rythme des ventes mensuelles. Le classement des carcasses d'ovins bios présenté, souligne la qualité des viandes. L'organisation des filières, les organisations économiques de producteurs, les abattoirs ainsi que la destination des viandes d'ovins bio sont exposées ; ce qui permet d'avoir une bonne connaissance des acteurs en présence. Enfin, quelques éléments des cours des ovins bio au stade de la production sont fournis.

LES DONNEES NATIONALES

La production

D'après l'Agence Bio, La France compte 1572 exploitations bios en brebis viande en 2017 (+16% vs 2016). Le cheptel bio de brebis viande en France, s'élève à 185 491 têtes en 2017, en progression de +14% vs 2016. En moyenne annuelle depuis 2006, la progression est de +8%.

Graphe : Le Cheptel de brebis bios viande, évolution 2006 à 2017

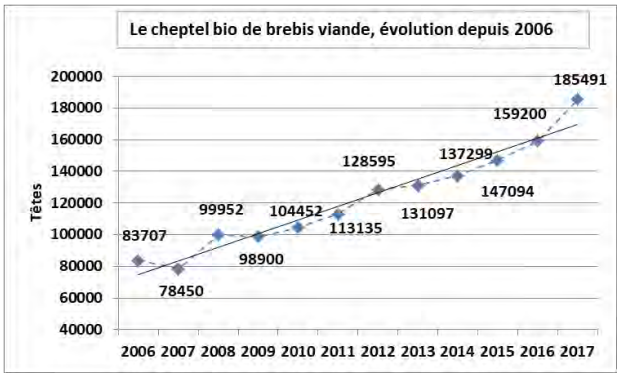

Source Agence Bio

Les abattages ovins bios sont en augmentation en 2016 vs 2015, avec une progression en agneaux (+15%) et un retrait en brebis (-4%).

Graphe : Les têtes et tonnages d'ovins biologiques abattus, évolution 2005 à 2017

Source Observatoire 2018 Commission Bio Interbev

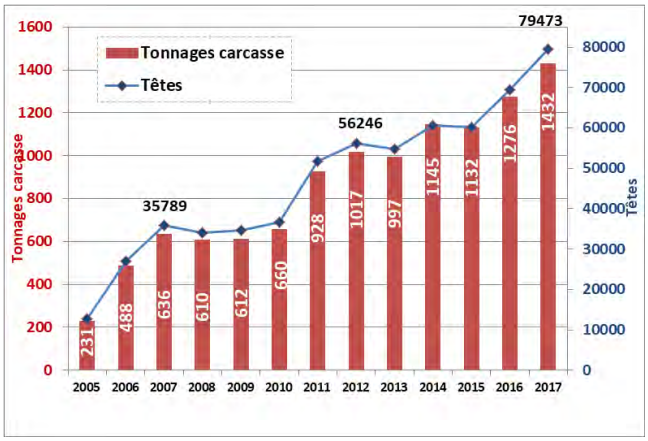

Tous circuits confondus, les tonnages équivalent carcasse ont progressé en 2017 (+12%). Les brebis représentent plus de 140 tonnes équivalent carcasse et les agneaux 1 292 tonnes équivalent carcasse. Le nombre de têtes en abattage représente en 2017, 79 473 animaux (+14% 2017 vs 2016) en ovins bio dont 74 086 agneaux.

La distribution des viandes d'ovins biologiques

On trouve les viandes d'ovins biologiques dans tous les circuits de distribution. En premier lieu en GMS (29%) et boucherie (24%). La vente directe représente 21% des tonnages.

Graphe : La distribution des viandes issues d'ovins biologiques en tonne et pourcentage par circuit, année 2017

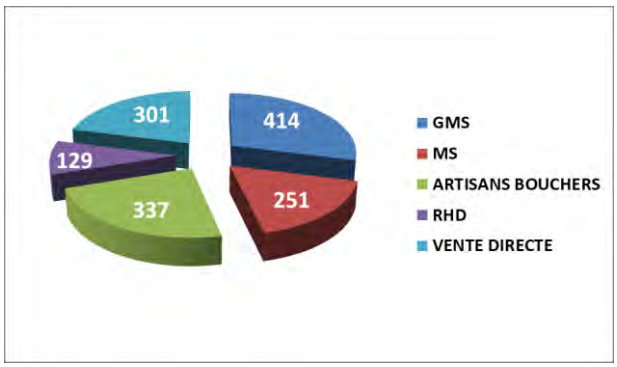

Source Observatoire 2018 Commission Bio Interbev

Après une période 2012 à 2015, où la progression a été freinée, en particulier, à cause d'un manque de volumes disponibles. Les tonnages continuent à progresser en 2017 (+12%) ; surtout en magasins spécialisés (+22%) et en GMS (+15%) ; ils progressent moins en boucherie artisanale (+5%), cette tendance sur la boucherie artisanale, se constate aussi en viandes bovines et porcines.
D'après l'Agence BIO, le chiffre d'Affaires de la viande ovine au stade de détail s'établit à 55 millions d'€ pour 2017, en progression de +17% vs 2016.

LES DONNEES DES ORGANISATIONS ECONOMIQUES DE PRODUCTEURS

Les ventes d'agneaux bios déclarées par les organisations économiques de producteurs (OEP) en 2017, ont représenté 43 467 têtes, en progression de +8% vs 2016.

Calendrier des ventes d'agneaux et de brebis d'après les déclarations des OEP

En moyenne mensuelle sur 5 années (2013 à 2017). Les ventes d'agneaux sont plus faibles entre novembre et février. La demande est toujours forte autour de Pâques et l'été, la répartition des ventes évolue peu. On note des différences entre grandes régions : les ventes sont généralement plus importantes de décembre à mai dans les OEP du sud, et de mars à octobre dans les OEP de l'ouest, alors que celles des groupements du Centre et de l'Est sont assez régulières toute l'année.

Graphe : Les ventes mensuelles moyennes d'agneaux allaitants biologiques sur 5 années (2013 à 2017)

La qualité des carcasses

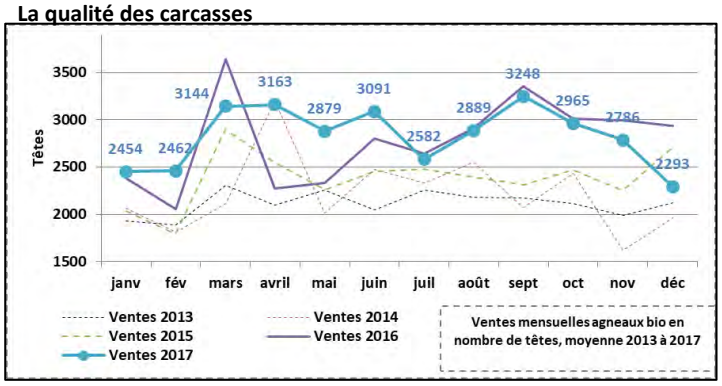

➲ **Les poids moyens carcasse se situent dans la fourchette 15,96 kg à 18,31 kg en 2017, variables selon les régions.**

Graphe : Les poids moyens carcasse par grandes régions

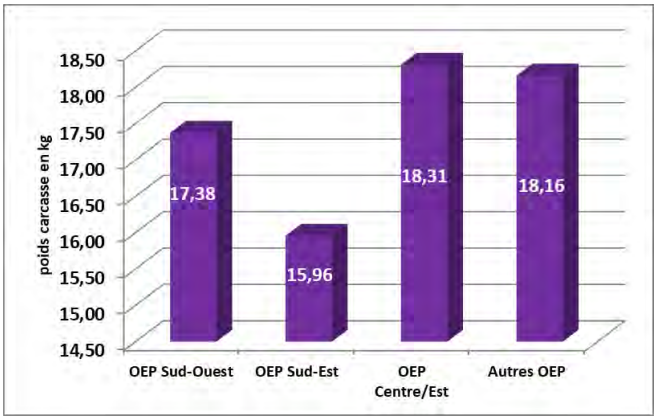

Commentaires du graphe : Sud-Ouest correspond aux régions Aquitaine, Midi Pyrénées, Languedoc Roussillon, Sud Est à PACA, Rhône Alpes, Centre/Est à Limousin, Auvergne, Bourgogne ; autres correspond à +50% dans l'Ouest. Les poids de carcasse sont plus élevés dans le nord de la France et plus légers dans le sud.

➲ **Le classement des carcasses : une majorité de carcasses en R, quelle que soit l'année.**

Graphe : Classement des carcasses selon la grille EUROP de classement pour la conformation et l'état d'engraissement

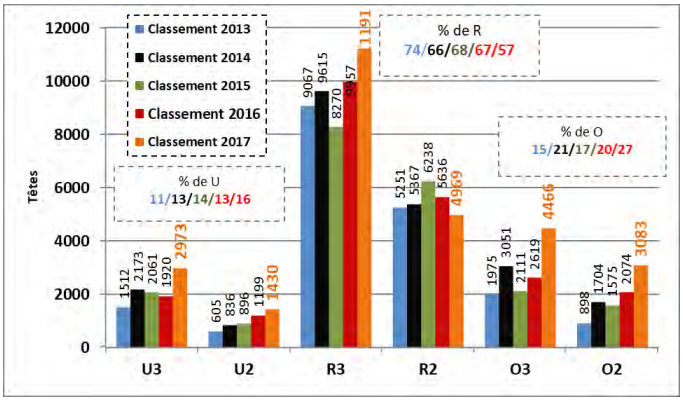

Commentaires du graphe : la part en pourcentage des différentes classes de conformation, est relativement stable sur les 5 années de suivi : plus des 2/3 des carcasses sont classées en R, avec un engraissement 3 qui domine quelle que soit la classe.

- En brebis de réforme, les poids de carcasse varient entre 24 et 30 kg, et les classements sont majorité en O et un peu en R, la part des races rustiques domine.

DES FILIERES BIEN ORGANISEES

Vingt-six organisations économiques de producteurs rassemblent 29% des exploitations bios en brebis viande et « drainent » 74% des agneaux abattus en bio filières organisées (21% sont abattus en vente directe), dans 32 abattoirs français. Les 458 exploitations bios en brebis viande recensées sur les 1569 en France, sont situées dans 11 nouvelles régions. Les régions Aura, Occitanie et Nouvelle Aquitaine, représentent 72% du total des agneaux dont on connait l'origine géographique.
Avec le suivi de l'observatoire agneau bio, des régions ont bénéficié des filières existantes, en les rejoignant, voire en créant leurs propres organisations, le principal étant de continuer à augmenter le taux de valorisation des agneaux élevés en bio dans des filières bio.

LES COURS DES OVINS BIO

[1]Les cours des agneaux bio rendus abattoir ont progressé depuis 2013 (+2% en linéaire). En 2017, le différentiel avec le conventionnel en faveur des cours bio, s'est établi à +15% en moyenne annuelle (+0,98€).

[1]agneaux 16/22 kg, moyenne classement RU engraissement 2-3

SOURCES/REFERENCES

- Données Agence Bio
- Commission BIO INTERBEV

Et les partenaires suivants : Chambres d'Agricultures 46, 03, 26 et CRA Limousin, INRA de Clermont-Theix, INRA Montpellier, Bio Centre, BLE-CIVAM du Pays Basque, AgroBio Poitou-Charentes, CAB Pays de la Loire, CGA Lorraine, FNAB, Commission BIO Interbev

Contacts : *Catherine Experton (ITAB) et Vincent Bellet (Idele)*
Comité de relecture : *Louis-Marie Cailleau (CA Limousin), Jean-marie Mazenc (Bio Centre), Claire Touret (FNAB)*